

Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
Du 12 septembre 2024

Date de convocation	04.09.2024
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants	6
Quorum :	6
Visé et publié le	19/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre le douze septembre à 16h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents: MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Régine ENEE et M. Stéphane AMILCAR et formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Alexandra LEPINAY et M. Laurent DECLERCK.

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Travaux d'aménagement d'une passerelle et d'un cheminement piéton dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont et demandes de subvention

Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Lafosse et fils pour l'opération de travaux d'aménagement d'une passerelle et d'un cheminement piéton dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont pour un montant total de 35 355,85 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Adopte l'opération de travaux d'aménagement d'une passerelle et d'un cheminement piéton dans le marais de Moul-Chicheboville/Bellengreville/Vimont pour un montant total de 35 355,85 € HT auprès de l'entreprise Lafosse & Fils ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Installation d'une réserve incendie de 60 m³ à Otri

Suite à un contrôle de conformité de la protection incendie d'Otri par les services du SDIS, il convient de compléter le poteau incendie au niveau du rond-point de la RD40 par une réserve souple de 60 m³ à l'intérieur de la déchèterie. Il est proposé de retenir l'offre de la SAUR pour un montant de 15 641 € HT, comprenant l'installation complète de la réserve.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Retient l'offre de la SAUR pour l'installation d'une réserve incendie à Otri pour un montant de 15 641 € HT ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Autres sujets abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 26 septembre 2024.

La séance est levée à 17h38.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER



Pour le président,
et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Patrice MARTIN

